



Le président de Rhône-Alpes était accompagné de Roger Fougères Vice Président, délégué à l'enseignement et à la recherche, de Bernadette Laclais, Vice présidente déléguée aux formations professionnelles et par Edouard Simonian, Maire du Bourget du Lac.

Dans la continuité du plan mis en œuvre en 2005 en faveur des énergies renouvelables et de la maîtrise des énergies, la région Rhône-Alpes va proposer début décembre au vote des élus régionaux une nouvelle délibération sur la filière photovoltaïque de 35 M€.

Lundi, le président de la Région a visité au pas de charge des laboratoires de recherche de l'Institut national de l'Energie Solaire (Ines). Jean Therme, le directeur du Commissariat à l'énergie atomique de Grenoble, lui a présenté ainsi les différentes étapes qui ont conduit l'Ines à devenir en quelques années le premier centre de recherche français en matière de solaire.



*Jean-Jack Queyranne, Président de la région Rhône-Alpes, avec une tuile photovoltaïque LUXOL entre les mains*

## La Région pense au futur "Solar innovation campus"

À l'issue de cette visite, Jean-Jack Queyranne a souhaité préciser l'objectif de ce soutien financier. «Cet investissement vise à conforter la position de leader de la région dans le domaine du solaire. Cette nouvelle étape de la politique énergétique régionale doit permettre de positionner la France au même niveau que l'Allemagne ou les Etats-Unis. Avec Ines 2 (2010-2014) la Région entend également préfigurer le futur "Solar Innovation Campus". C'est sur la dimension capitale de la recherche et du développement que nous apportons à l'Ines un soutien de 25 millions d'euros». Il ajoutait qu'à terme, l'objectif est de constituer une masse critique de 500 chercheurs. Soit la création de 300 nouveaux emplois, disposant de l'ensemble des plateformes technologiques pour couvrir la totalité des thématiques solaires. Une dynamique dont devraient bénéficier les PME-PMI locales du secteur, par le transfert de technologies et la création d'entreprises. Enfin Jean-Jack Queyranne n'a pas manqué de saluer le travail, l'investissement financier et le soutien sans faille du conseil général, présent lundi avec Jean-Pierre Vial. Les deux autres entreprises identifiées pour mettre au point les produits du futur sont Solsia, pour 6 millions d'euros, et l'entreprise Adixen Alcatel Vacuum à hauteur de 3 à 4 millions d'euros.

Paru dans l'édition 73A du 25/11/2009